

## DECRYPTAGE DE L'ACTU JURIDIQUE

### L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Chaque année, entre 200 000 et 250 000 femmes ont recours à l'avortement en France. En 2020, 220 000 interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été enregistrées, un chiffre en légère baisse comparativement à 2019 (-4%).

Aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. Il suffit de les écouter. C'est toujours un drame. Le discours et le combat menés par Simone Veil, ministre de la Santé de l'époque, auront permis de faire adopter la loi du 17 janvier 1975 dépénalisant l'avortement. La loi Veil n'autorise dans un premier temps l'IVG que pour 5 années, mais l'autorisation sera rendue définitive par la loi du 31 décembre 1979. La loi accordait l'IVG jusqu'à la 12ème semaine de grossesse, et prévoyait, pour les mineures, une autorisation parentale. La loi est modifiée en juillet 2001 pour prolonger l'IVG à 14 semaines d'aménorrhée (arrêt des règles) et l'autorisation parentale n'est plus nécessaire.

#### CAUSES DE L'ALLONGEMENT DU DÉLAI

Cette loi vient pallier les difficultés que peuvent avoir certaines femmes à avorter lorsqu'elles ont dépassé le délai légal. Elles se retrouvent alors contraintes de devoir partir à l'étranger pour pouvoir réaliser leur IVG. Selon la députée socialiste Marie-Noëlle Battistel, ce sont 2 000 femmes chaque année, qui devraient pratiquer leur IVG hors de France. Cela crée une inégalité entre les femmes qui ont les moyens d'organiser ce séjour à l'étranger, et celles qui ne le peuvent pas.

La fermeture d'établissements de santé pratiquant l'avortement et des situations personnelles complexes sont autant de raisons qui peuvent expliquer un recours à l'IVG tardif, et dépassant le délai des 12 semaines de grossesse.

#### COMPARATIF EUROPÉEN/ MONDIAL

L'Europe connaît de grandes disparités concernant l'accès à l'IVG. La France se situe dans la moyenne, avec l'Allemagne et l'Espagne notamment.

L'Irlande est le dernier état européen à avoir légalisé l'avortement en 2019. Quant à Malte, l'IVG y est totalement interdite, et en Pologne, elle n'y est autorisée qu'en cas de viol, d'inceste ou de danger pour la vie de la mère.

Mais certains pays vont plus loin que la moyenne européenne. C'est le cas de la Suède où les femmes peuvent avoir accès à l'IVG jusqu'à la 18ème semaine de grossesse. Aux Pays-Bas, jusqu'à la 22ème. Le Royaume-Uni est le pays européen le plus progressiste, puisque le délai légal est de 24 semaines.

#### L'ALLONGEMENT DU DÉLAI LÉGAL

Mercredi 23 février 2022, le Parlement adopte définitivement la proposition de loi visant à allonger le délai légal de l'IVG de 12 à 14 semaines. Cette adoption fait suite à des préconisations formulées par les députées Marie-Noëlle Battistel et Cécile Muschotti, dans leur rapport, en septembre 2020. Après avoir été saisi, le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) avait rendu, en décembre 2020, son avis, et avait considéré qu'il n'y avait pas de raisons

d'interdire l'allongement du délai de deux semaines supplémentaires. La question avait suscité de nombreux débats qui ont fait retarder l'adoption de la loi.



Outre l'allongement du délai légal, la loi prévoit également :

- D'étendre la compétence de la pratique des IVG chirurgicales aux sages-femmes dans les hôpitaux ;
- De pérenniser l'allongement du délai de recours à l'IVG médicamenteuse en ville à sept semaines de grossesse (contre 5), comme c'est le cas depuis avril 2020 suite à la crise sanitaire ;
- De supprimer le délai de réflexion de deux jours, imposé afin de confirmer une demande d'avortement après un entretien psychosocial ;
- De préciser dans le code de la santé publique que le pharmacien refusant la délivrance d'un contraceptif en urgence sera en méconnaissance de ses obligations professionnelles.

## Pour aller plus loin

Les associations œuvrant pour le droit des femmes sont satisfaites : pour le collectif « Osez le féminisme », il s'agit d'une « victoire féministe », « historique » pour le Planning Familial.

Une seule ombre au tableau : le maintien de la clause de conscience. Cette clause prévoit pour les professionnels de santé de pouvoir choisir s'ils souhaitent ou non pratiquer l'IVG. Selon Albane Gaillot, la députée écologiste à l'initiative du projet, l'inscription de la suppression de cette clause de conscience aurait empêché l'adoption de la proposition de loi.

## PORTRAIT INTERNATIONAL

### La Colombie dépénalise l'avortement jusqu'à vingt-quatre semaines

Cette décision historique intervient dans un pays majoritairement catholique et dans un contexte de libéralisation de l'interruption volontaire de grossesse en Amérique latine.

Dans un arrêt rendu lundi 21 février, la Cour constitutionnelle colombienne a autorisé les femmes à avoir recours à l'avortement pour n'importe quel motif jusqu'au sixième mois de gestation.

[Lire l'article](#)

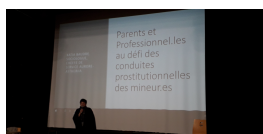
## ACTUALITES CIDFF



### Bus de l'égalité

mars 2022

Comme chaque année l'équipe du CIDFF est intervenue dans des établissements scolaires de la Loire.



### Podcast de Radio Ondaine

Conférence de Katia Baudry du mardi 22 mars

« Du Michetonnage aux pratiques prostitutionnelles chez les jeunes filles



**VOTEZ pour le droit des femmes**

du 10 avril 2022

Les #CIDFF invitent les

mineures ».

[Pour en savoir plus](#)

[Podcast Radio Ondaine](#)

candidat·e·s à la présidentielle à ajouter, dans leur programme, des mesures pour :

- Garantir la mise en place effective d'une véritable éducation à l'égalité, à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et contre les stéréotypes de genre, dès le plus jeune âge.

[Pour en savoir plus](#)

**CIDFF de la Loire**

18 Avenue Augustin Dupré  
42000 SAINT ETIENNE  
**04.77.01.33.55**  
[cidff42@cidff42.fr](mailto:cidff42@cidff42.fr)



Le CIDFF est une association loi 1901 qui a une mission d'intérêt général. Elle a été créée à l'initiative de l'Etat en 1972 afin de promouvoir l'égalité et de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle, psychique, des femmes appréhendées dans leur diversité.

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CIDFF 42 Loire.

[Se désinscrire](#)



© 2021 CIDFF 42 Loire

[Voir la version en ligne](#)